

# Document de travail

## Notes et analyses de l'ITCEQ

N° 44 - 2016

Bilan de l'évolution  
Du marché du travail en Tunisie :  
2006-2015

Wajdi KTHIRI



La présente note est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon. Les résultats, interprétations et conclusions émises dans cette publication sont celles de l'auteur et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

*Cette note est réalisée dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ au sein de la Direction Centrale des Etudes Sociales, L'auteur tient à remercier Mr. Habib Zitouna et Mme Samira Chebaane pour leurs remarques et leurs commentaires.*

أثر الانكماش الاقتصادي الذي عرفته تونس منذ ثورة 2011 على الشغل والبطالة. فقد ساهم هذا الوضع الاقتصادي في بقاء البطالة في اعلى مستوياتها حيث استقرت نسبة البطالة بمعدل سنوي في حدود 15,9% ما بين 2012 و2015 أي بما يعادل 622 ألف عاطل عن العمل. من جهة العرض، يعتبر عدم تطابق مجالات تكوين حاملي الشهادات العليا مع متطلبات سوق الشغل السبب الرئيسي في تطور البطالة الهيكلية. بينما من جهة الطلب، ضعف الانتاج والاستثمار في القطاع الخاص اثرا بصفة مباشرة على خلق مواطن شغل الكافية لتقليص البطالة. حيث وقع خلق بمعدل سنويا 17.5 الف مواطن شغل ما بين 2012 و2015 أي ما يعادل نسبة 2.8% من اجمالي عدد العاطلين عن العمل. نسعى من خلال هذه الورقة إلى تحليل تطور العرض، الطلب والبطالة ما بين 2006 و2015.

## Résumé

Le ralentissement de l'activité économique, que connaît l'économie tunisienne depuis la révolution de 2011, a impacté l'emploi et le chômage. Entre 2012 et 2015 en moyenne le taux de chômage a égalé 15,9%, c'est l'équivalent à 622 mille demandeurs d'emplois. Du côté de l'offre de travail, l'inadéquation entre la formation des demandeurs d'emplois et les besoins des entreprises est le facteur principal de la persistance du chômage. Du côté de la demande de travail, la création nette d'emploi n'a pas dépassé 17,5 milles emplois (moyenne annuelle entre 2012-2015) : elle représente 2,8% du nombre total des demandeurs d'emplois. Dans cette note nous analysons l'évolution de l'offre et de la demande de travail ainsi que le chômage entre 2006 et 2015.

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	5
<b>1. Caractéristiques de l'emploi en Tunisie</b> .....	6
<b>2. L'offre de travail continue son augmentation</b> .....	8
2.1 Le taux d'activité reste faible.....	9
2.2 Le taux d'emploi : une sous-utilisation des ressources humaines.....	11
<b>3. La demande de travail</b> .....	12
3.1 La structure productive est dominée par la main d'œuvre peu ou non qualifiée.....	12
3.2 Le secteur des services est le moteur de la croissance de l'emploi.....	13
3.3 La création d'emplois est très faible par rapport à la demande.....	15
3.4 Caractéristiques majeures de l'emploi salarié.....	17
<b>4. Déséquilibre structurel du marché du travail en Tunisie</b> .....	22
3.1 Un taux de chômage élevé.....	22
3.2 Le chômage affecte davantage les femmes.....	24
3.3 Les diplômés de l'enseignement supérieur sont sévèrement exposés au chômage.....	25
<b>5. Intervention de l'Etat en matière de politiques d'emploi</b> .....	26
<b>6. Efficacité du marché de travail tunisien</b> .....	28
<b>Conclusion</b> .....	30

## Introduction

Le marché du travail en Tunisie souffre d'un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande de travail. Le chômage qui en résulte se caractérise par quatre éléments majeurs : un niveau élevé de chômage (15,6%), une inadéquation entre la formation et l'emploi, un chômage de longue durée très important (33%) et un chômage des jeunes significatif (32%), en particulier de celui des diplômés de supérieur (33%).

Outre le chômage qui reste encore aujourd'hui un mal affectant la cohésion sociale, la Tunisie se caractérise par un faible taux d'activité qui est égal à 47% en 2015. Aussi, la taille de l'économie tunisienne s'est avérée incapable d'utiliser pleinement son facteur travail. Celui-ci se résume par le faible taux d'emploi à savoir 40% (en moyenne annuelle entre 2006 et 2015).

La dégradation de la situation de l'emploi en Tunisie a coïncidé avec un ralentissement de la croissance après la révolution. Entre 2011 et 2015, le taux de croissance, en moyenne annuelle, est égal à 2,1%. Un tel niveau de croissance est incapable de créer suffisamment d'emplois pour absorber l'accroissement de la population active dont notamment les diplômés de l'enseignement supérieur.

Parallèlement à la conjoncture défavorable, le système productif est dominé par les micro- et petites entreprises, en particulier dans les services parmi lesquelles 88% d'entreprises qui n'emploient aucun salarié. En termes d'emplois salariés, le secteur industriel est leader et le secteur des services doit mobiliser davantage l'emploi des salariés.

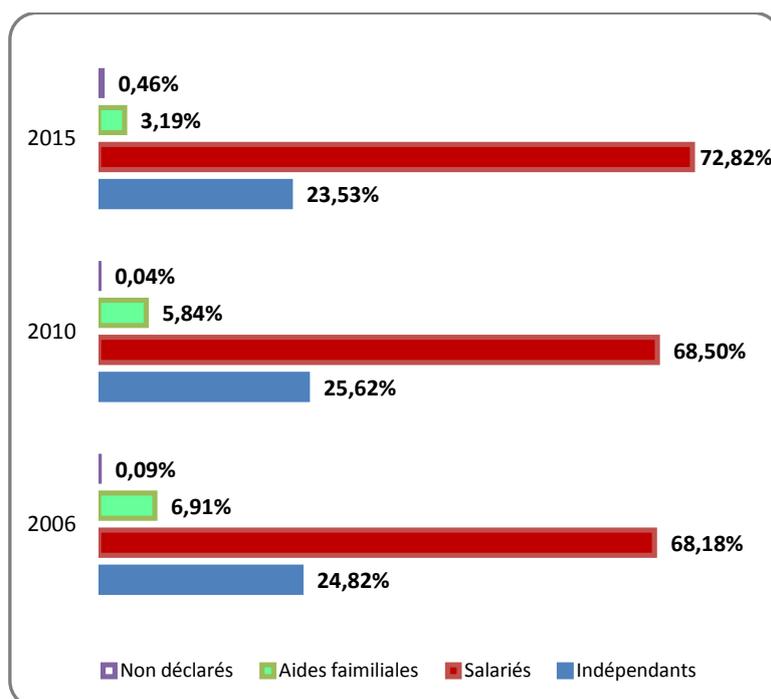
L'objet de cette note est d'analyser l'évolution des caractéristiques majeures du marché du travail en Tunisie entre 2006 et 2015. La première partie est consacrée à l'étude de l'évolution des indicateurs du marché du travail (les taux de chômage, d'activité et d'emploi). Dans la deuxième, l'analyse portera sur l'emploi salarié qui représente 70% de l'emploi total. Dans la troisième partie, nous étudions l'efficacité du fonctionnement du marché de travail à travers quelques indicateurs présentés par le rapport sur la compétitivité mondiale (World Competitiveness Report, 2015).

## 1. Caractéristiques de l'emploi en Tunisie

L'investissement privé est une condition préalable et indispensable à une croissance économique durable du fait que l'investissement public ne peut pas jouer à lui seul pleinement ce rôle. Dans le contexte économique actuel de la Tunisie, la mobilisation de l'investissement privé est appelée à gagner de l'importance tant pour la création d'emplois que pour l'accélération de la croissance ou la lutte contre la pauvreté. En 2015, la part de l'investissement privé dans le PIB avoisine 12%. Ce taux est bien moins important que celui réalisé dans les pays à croissance élevée comme les pays asiatiques (aux alentours de 25%). De ce fait, la contribution du secteur privé à la croissance et à l'emploi reste relativement insuffisante. Il représentait aux alentours de 70% du PIB un peu plus que 75% de la population active occupée en 2013.

L'analyse de la structure de l'emploi en 2015, selon le statut dans la profession, fait apparaître qu'elle est constituée en majorité de salariés (72,82%) et de 23,53% d'indépendants, le reste regroupe les aides familiales (3,19%) et les employés non déclarés (0,46%). Entre 2006 et 2015, la part de l'emploi salarié a connu une augmentation de presque 4 points contre une diminution d'un point de celui des indépendants.

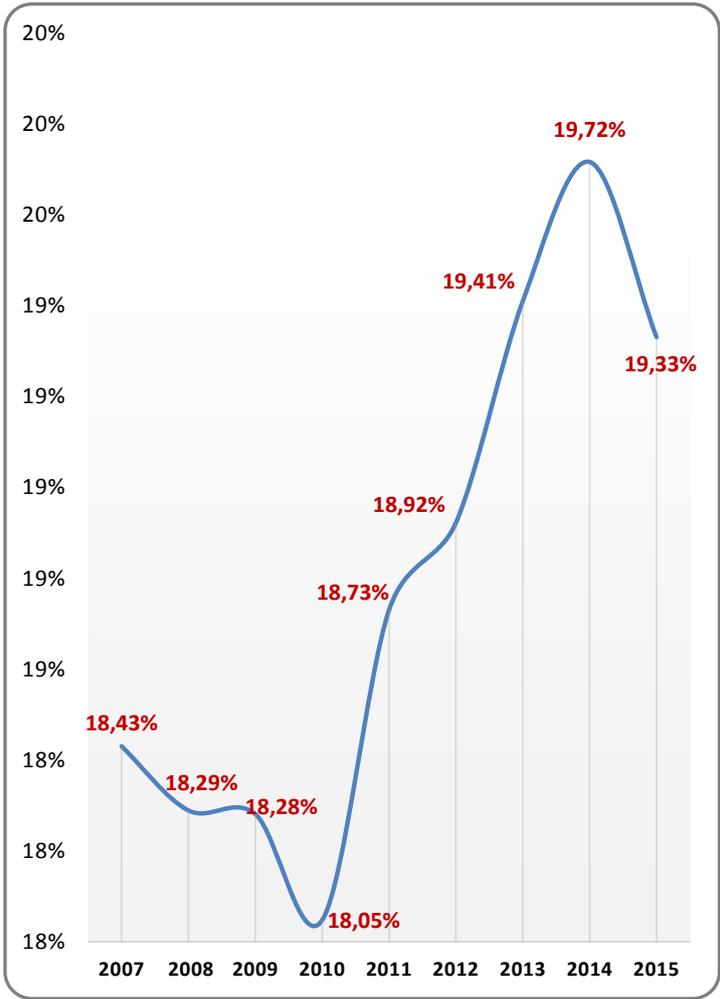
**Figure 1 : Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession**



Source : INS

Entre 2007 et 2015, la part de l'emploi public dans l'emploi total varie entre 18% et 20%. Cette part a connu une faible diminution entre 2007 et 2010 où elle est passée de 18,43% à 18,05%. La période entre 2011 et 2014 est marquée par une augmentation de l'emploi public de 1,7 point. L'année 2015 est caractérisée par une réticence de recrutement dans la fonction publique ce qui a réduit la part de l'emploi public de 0,4 point.

**Figure 2 : Evolution de la part de l'emploi public dans l'emploi total (2007-2015)<sup>1</sup>**



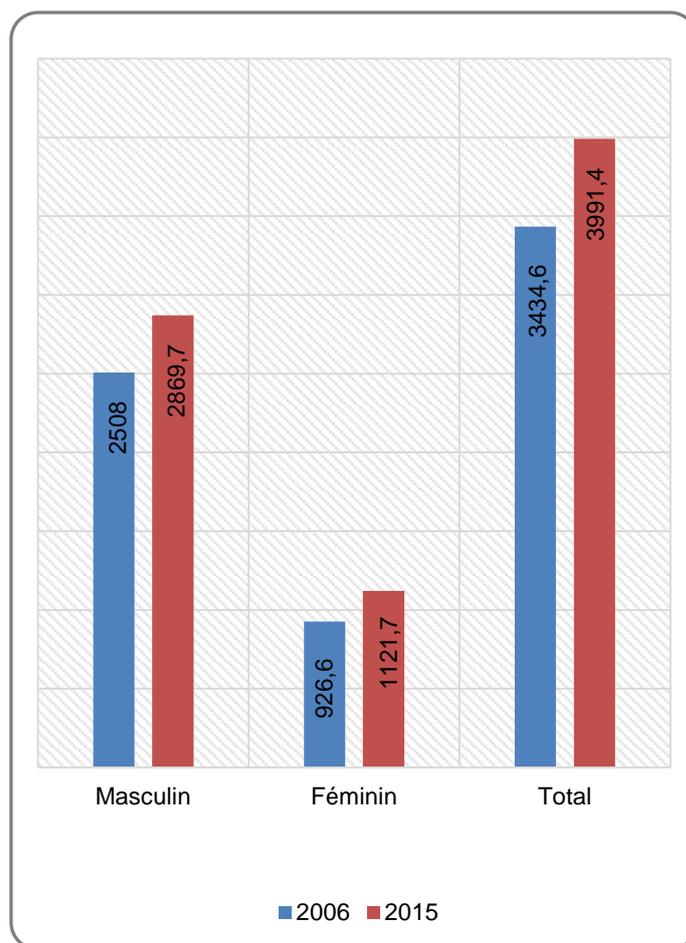
Source : INS

<sup>1</sup> L'emploi public est approximé par la somme des emplois dans le secteur des services de l'éducation, de la santé et de l'administration.

## 2. L'offre de travail continue son augmentation

L'offre de travail en Tunisie a atteint 3,991 millions de personnes en 2015 enregistrant une augmentation de 16,21% depuis 2006. La population active féminine a connu un accroissement plus rapide que celui des hommes à savoir 21,06% contre 14,42% entre 2006 et 2015.

**Figure 3 : Augmentation de la population active entre 2006 et 2015 (en milliers)**



Source : INS

La hausse de la population active féminine se justifie par l'amélioration du niveau d'instruction des femmes et le renforcement des droits de la femme en matière d'emploi. Comme le montre les statistiques de l'INS entre 2004 et 2014, la part des femmes dans la population âgées 10 ans et plus, qui ont un niveau d'instruction supérieur, est passée de 6,9% à 12,1% en dix ans seulement.

Figure 4 : Répartition du niveau d'instruction par sexe



Source : INS

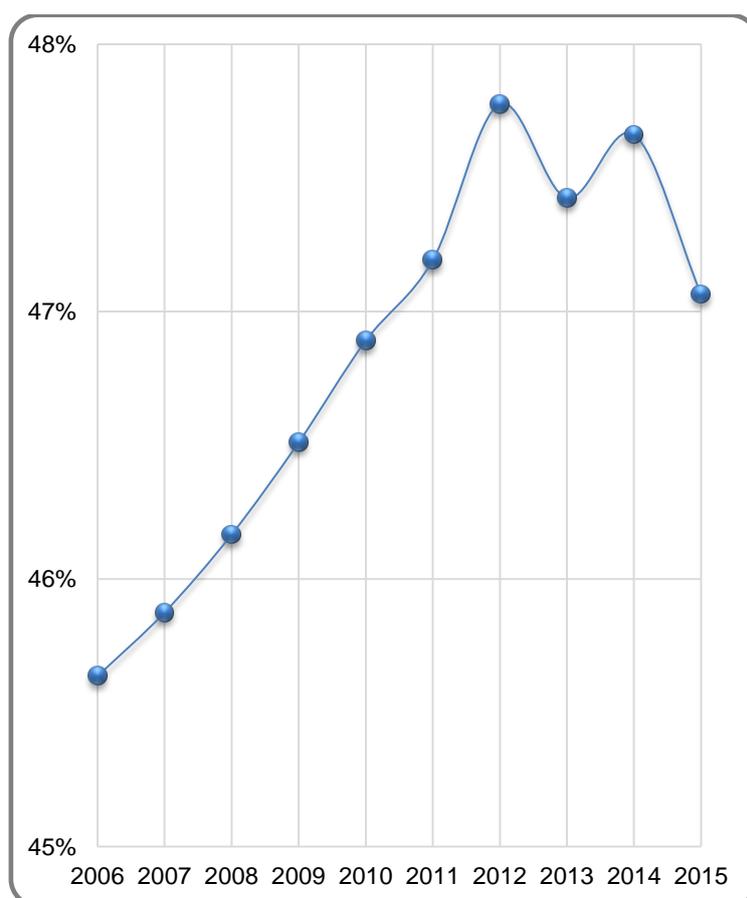
La Tunisie a réalisé des succès dans la réduction des inégalités de genre en matière d'accès à l'éducation<sup>2</sup>. Les femmes dans les différents niveaux d'instruction (primaire, secondaire et supérieure) sont majoritaires.

### 2.1 Le taux d'activité reste faible

Le taux d'activité, qui désigne la part de la population active dans la population âgée de 15 ans et plus, a connu une augmentation entre 2006 et 2014 contre un repli en 2015. Il est passé de 47,7% en 2014 à 47,07% en 2015. Ce recul est expliqué par la baisse du taux d'activité des hommes de 1 point contre une stabilité de celui des femmes.

<sup>2</sup> Selon le rapport du World Economic Forum de 2015, la Tunisie est classée 107<sup>ème</sup> sur 145 pays en matière d'égalité d'accès à l'éducation.

Figure 5 : Evolution du taux d'activité entre 2006 et 2015

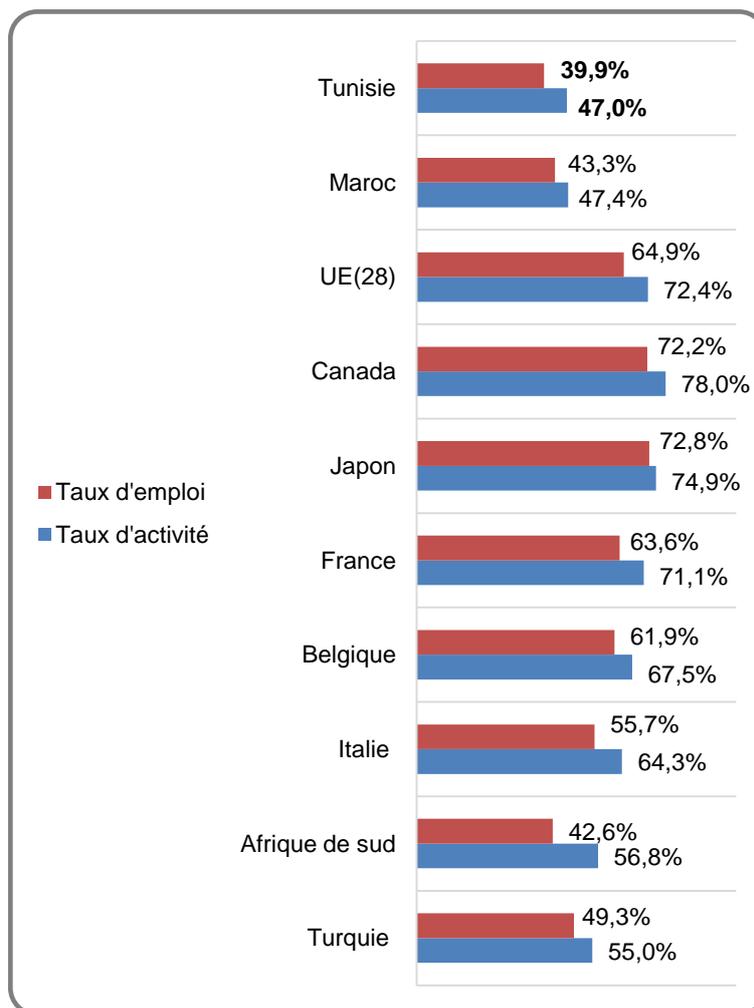


Source : INS

Le taux d'activité féminin a atteint 26% en 2015. Ce taux demeure faible par rapport au taux d'activité masculin qui est égal à 70% durant la même année. Ceci s'explique par le fait que 74% des femmes en âge de travailler sont au foyer ou sont encore scolarisées.

Le taux d'activité en Tunisie reste faible par rapport à celui dans les pays développés. En comparaison avec les UE(20), le taux d'activité de la Tunisie est inférieur d'environ 15 points. Notons que la situation de la Tunisie est similaire à celle du Maroc où le taux d'activité est très faible.

**Figure 6 : Comparaison des taux d'activité et d'emploi en Tunisie avec d'autres pays (2015)**

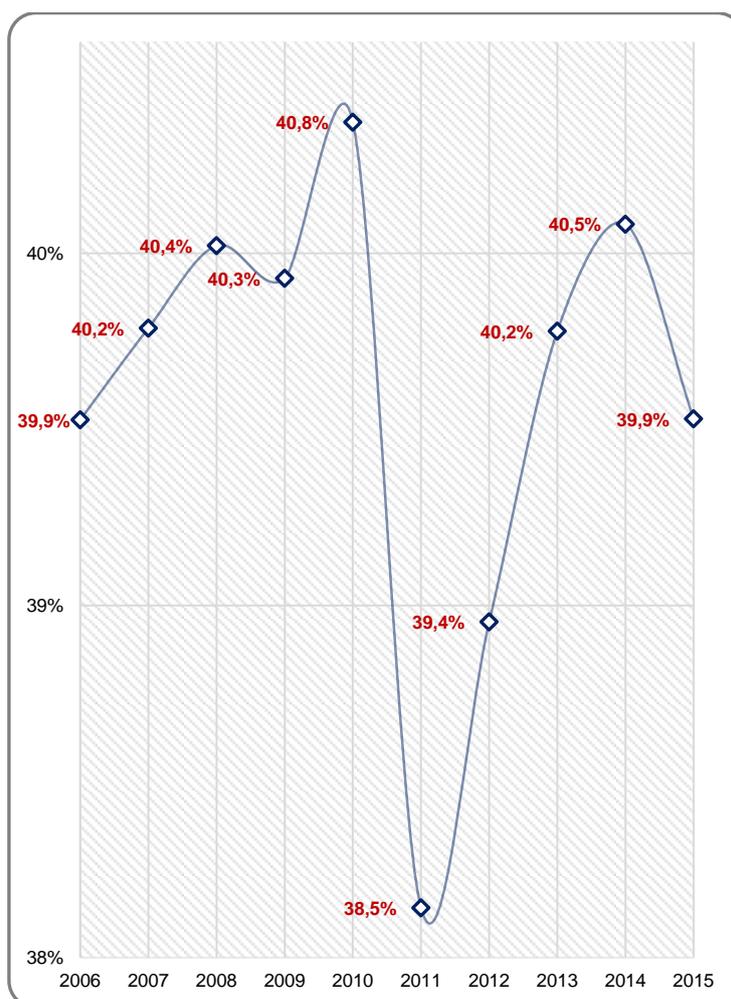


Source : statistiques de l'OCDE

## 2.2 Le taux d'emploi : une sous-utilisation des ressources humaines

Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre. Il est égal à la part de la population active occupée dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans). En 2015, le taux d'emploi en Tunisie a atteint 39,9%. Il a augmenté entre 2012 et 2014, puis il a diminué en 2015. Le repli des taux d'emploi des femmes et des hommes de 1 point en 2015 par rapport à 2014 est expliqué par la diminution de la population active occupée de 0.5 point d'un côté, et par l'augmentation de la population en âge de travailler de 1 point d'un autre côté.

Figure 7 : Evolution du taux d'emploi entre 2006 et 2015



Source : INS

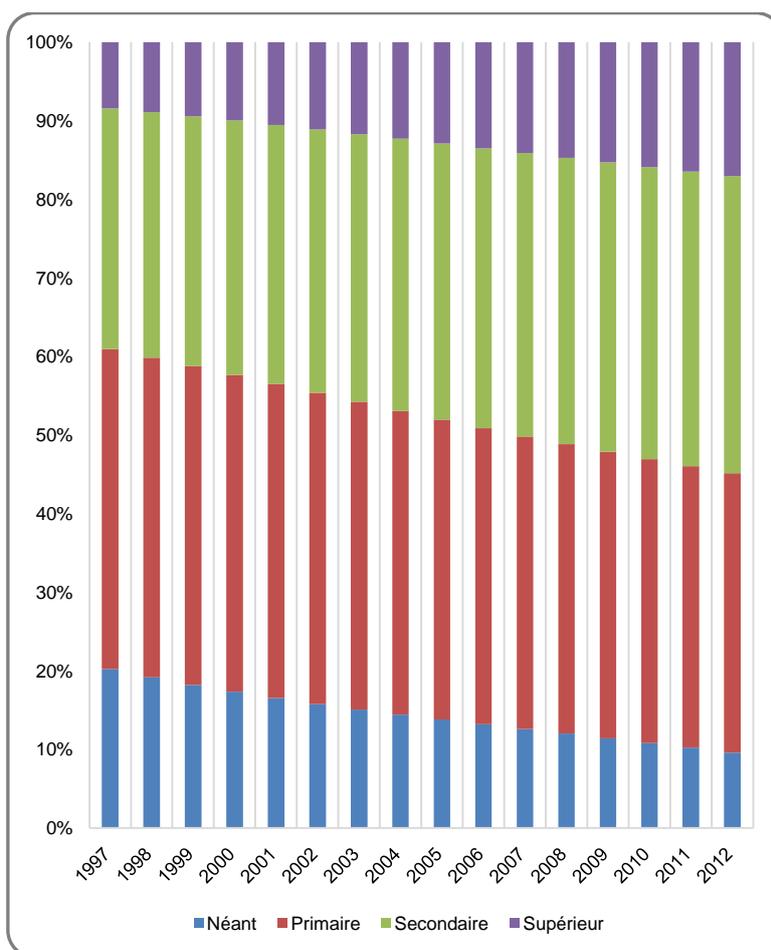
En comparaison avec d'autres pays comme le Maroc, la Turquie, l'Afrique de sud et UE(20), la Tunisie est caractérisée par une très faible utilisation de ces ressources en main d'œuvre. Par exemple, le Maroc, qui est un pays dont les caractéristiques sont proches de la Tunisie, est meilleur que nous avec une marge de 3,4 points.

### 3. La demande de travail

#### 3.1 La structure productive est dominée par la main d'œuvre peu ou non qualifiée

La répartition des actifs occupés selon le niveau d'instruction montre que 72% des actifs sont représentés par la main d'œuvre à niveau d'instruction primaire et secondaire. Entre 1997 et 2012 la population active occupée sans éducation et celle ayant un niveau primaire ont connu une diminution remarquable contre une augmentation de la part des actifs occupés ayant un niveau secondaire et supérieur.

Figure 8: Répartition des actifs occupés selon le niveau d'instruction



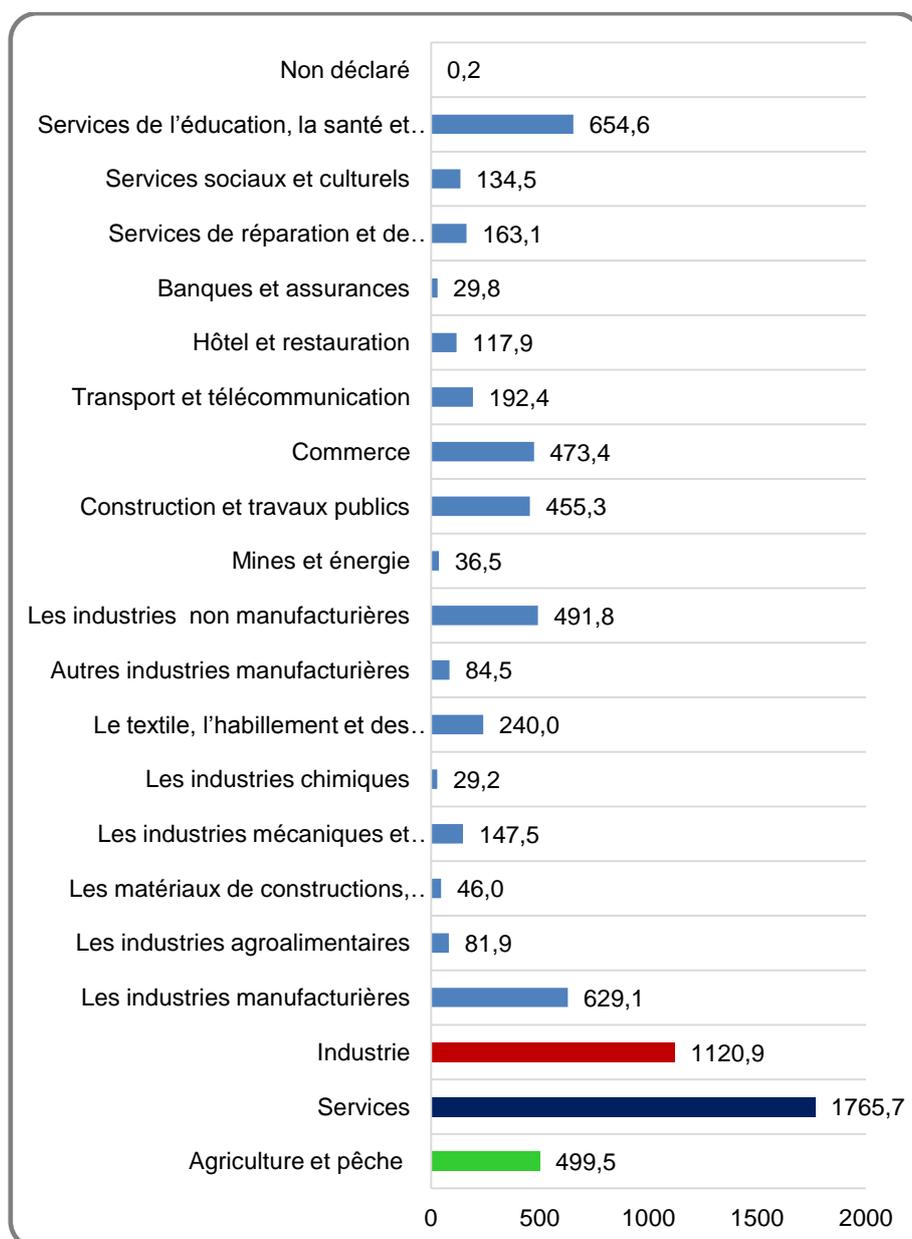
Source : INS

Il s'avère que, dans l'économie tunisienne la structure productive est dominée par des activités intensives en main d'œuvre peu ou non qualifiée (sans instruction, primaire, secondaire). En conséquence, la croissance de l'offre de travail des diplômés de l'enseignement supérieur conjuguée à cette structure productive est à l'origine de la persistance du taux élevé de chômage, particulièrement des diplômés.

### 3.2 Le secteur des services est le moteur de la croissance de l'emploi

En Tunisie, le secteur des services est le premier employeur de la main d'œuvre par rapport aux autres secteurs d'activité. Il fait employer à lui seul plus de la moitié de la population active occupée soit 52%. Le nombre d'actifs occupés dans ce secteur est de 1,7657 mille personnes. Le secteur tertiaire est prêt à recueillir davantage de la main d'œuvre car sa productivité croît à un rythme moins élevé que la demande.

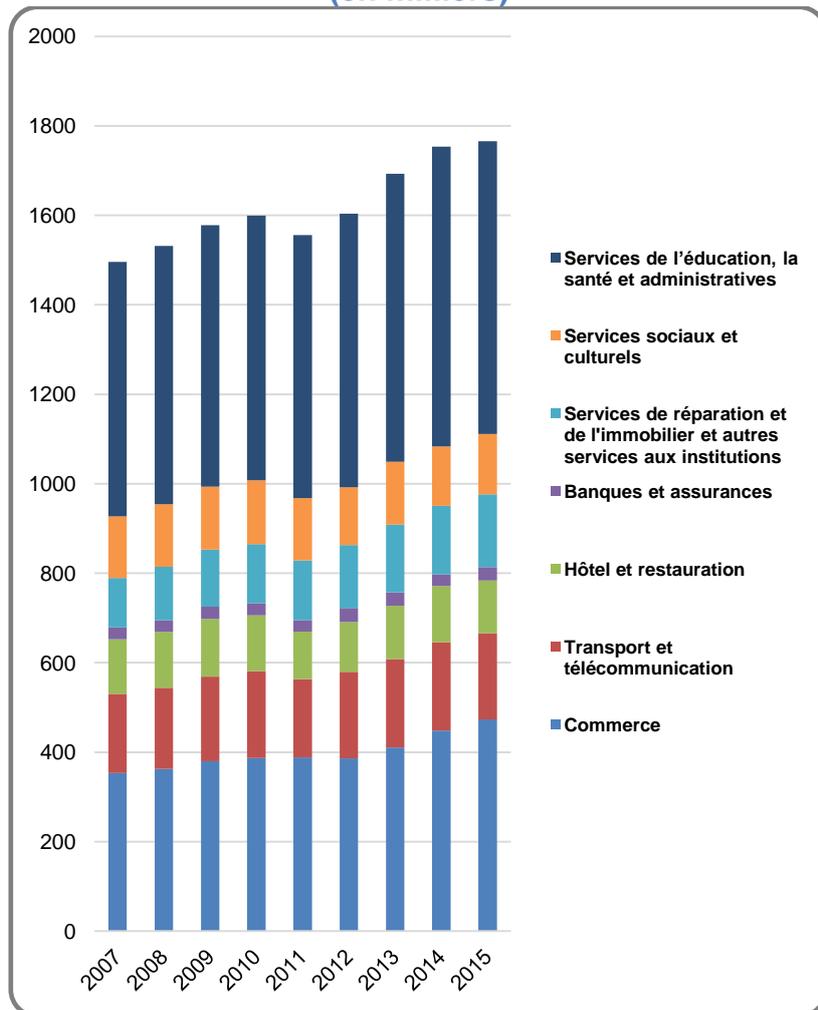
**Figure 9 : Population active occupées selon le secteur d'activité en 2015**  
(en milliers)



Source : INS

Comme le montre la figure 7, les secteurs de commerce (473400), Le textile, l'habillement et des chaussures (240000) demeurent les principaux embaucheurs de la main d'œuvre.

**Figure 10 : Evolution du nombre d'actifs occupés dans les services (en milliers)**



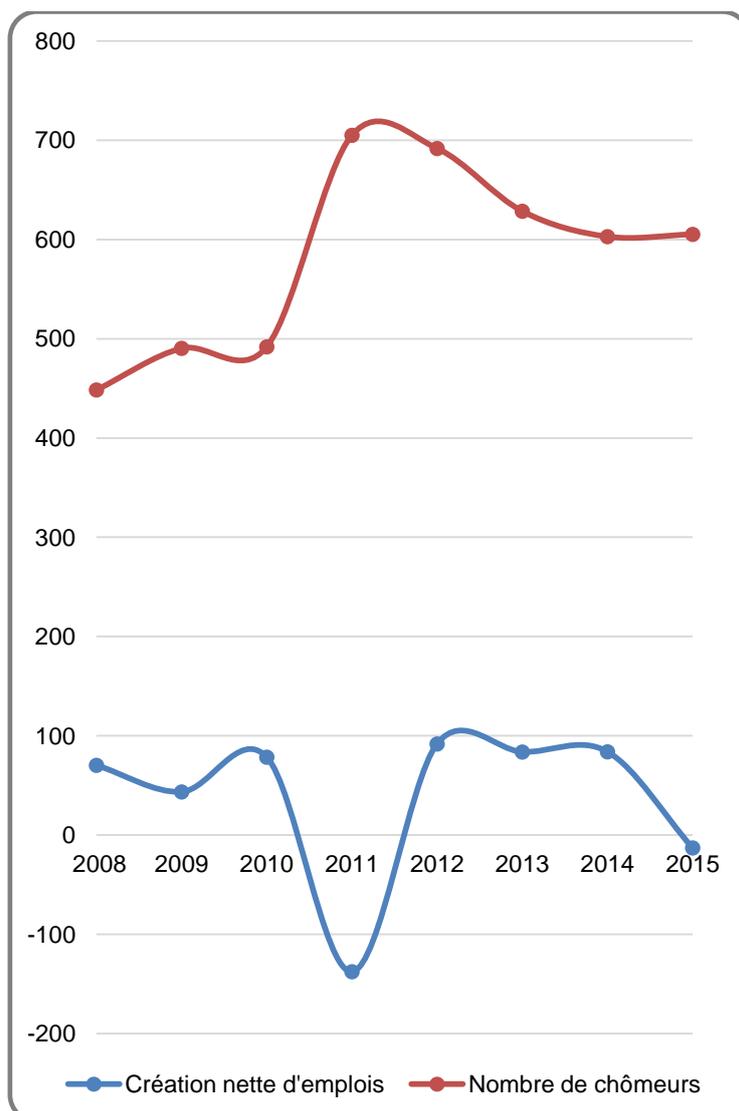
Source : INS

On constate que le secteur des services de l'éducation, la santé et l'administration accaparent la part la plus importante dans la population active occupée. En 2015, cette part correspond environ à 37,1% d'actifs occupés contre 26,8% seulement dans le commerce.

### *3.3 La création d'emplois est très faible par rapport à la demande*

Entre 2006 et 2015, la création nette d'emplois en moyenne annuelle est égale à 63 milles emplois. La figure 11, montre l'écart structurel qui existe entre l'accroissement de la demande d'emplois et la création de d'emplois par l'économie tunisienne. Cet écart s'est aggravé en 2011 à cause des retombés de la révolution, mais aussi des primes accordées aux chômeurs dans le cadre du programme Amal.

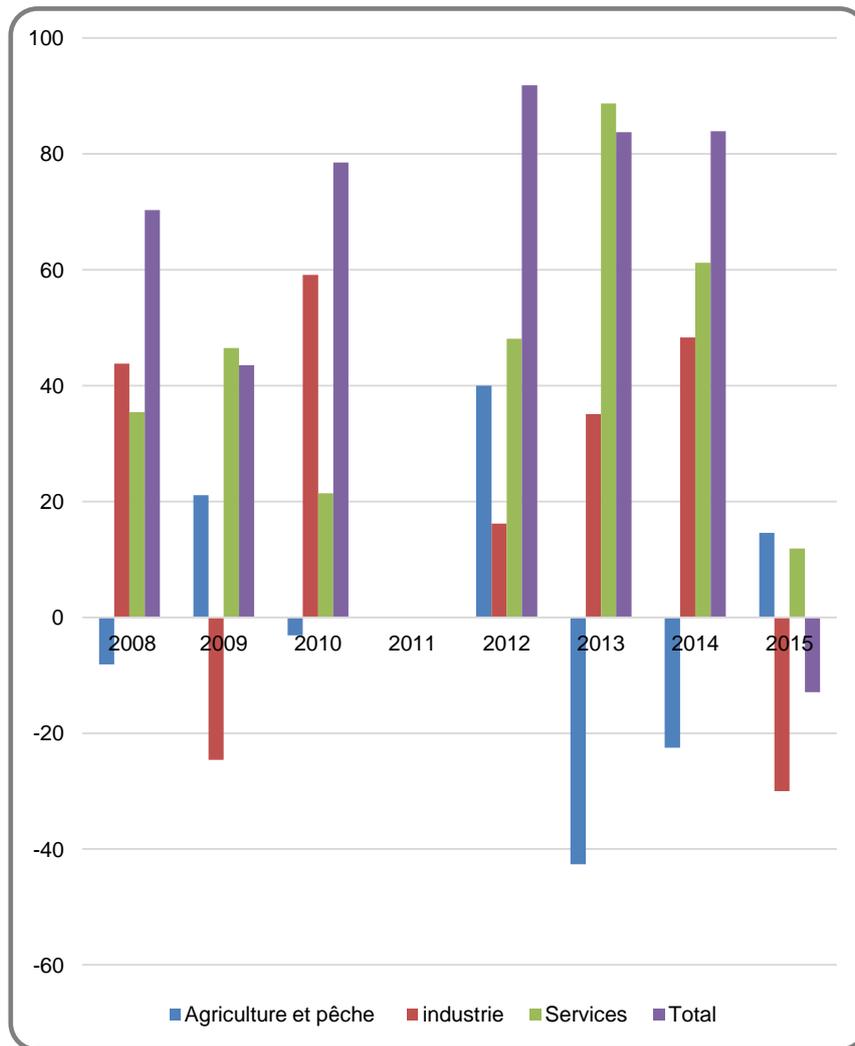
Figure 11 : Evolution de la création nette d'emplois et du nombre de chômeurs entre 2008 et 2015 (en milliers)



Source : INS

Notons que, la faible création d'emplois résulte en particulier du ralentissement de l'activité des secteurs touristique et des industries mécaniques et électriques à cause des attentats de terroristes, de l'instabilité politique et du fléchissement de la demande extérieure.

**Figure 12 : Evolution de la création nette d'emplois par secteur d'activité entre 2008 et 2015**



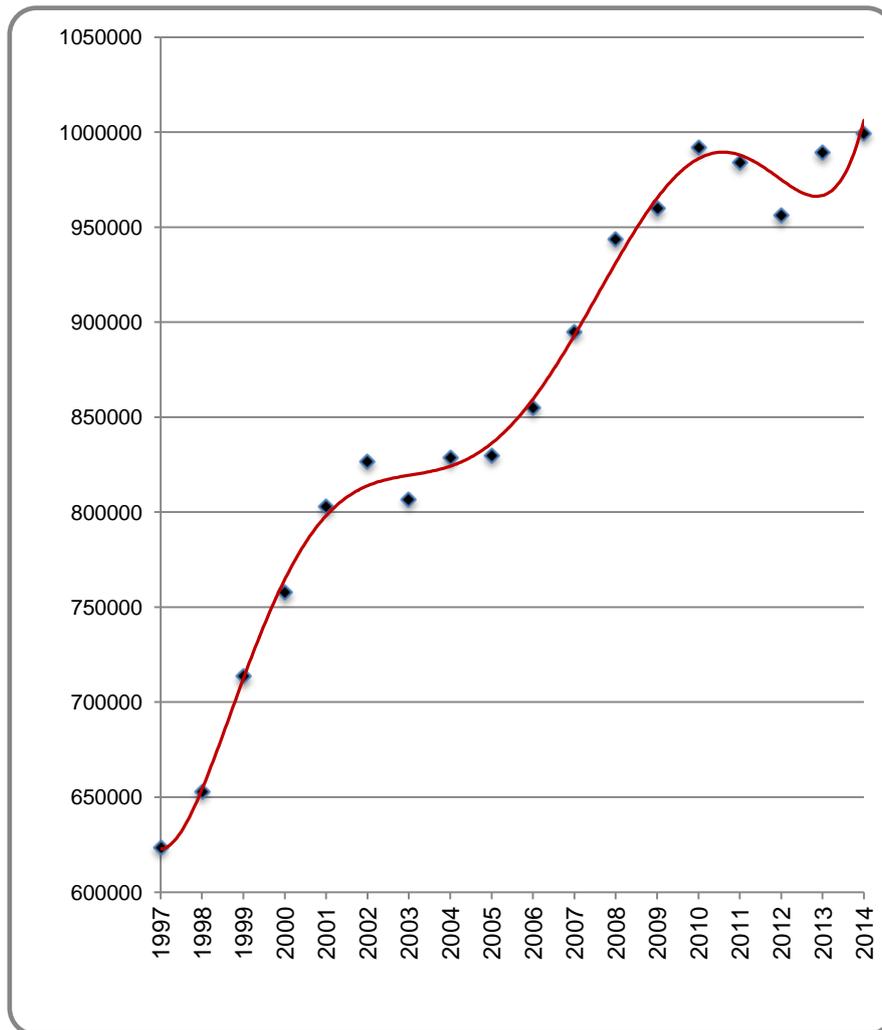
Source : INS

### 3.4 Caractéristiques majeures de l'emploi salarié

#### 3.4.1 Augmentation de 60% des salariés dans le secteur privé entre 1997 et 2014

Entre 1997 et 2014, l'emploi salarié dans le secteur privé a une tendance à la hausse. En effet, le nombre de salariés a augmenté globalement de 60.26% soit un accroissement annuel moyen de 2.86%. Cette hausse était rapide au cours des périodes 1997-2002 et 2006-2010. Elle s'est ralentie entre 2002 et 2006 et entre 2010 et 2014.

Figure 13: Evolution de l'emploi salarié dans le secteur privé

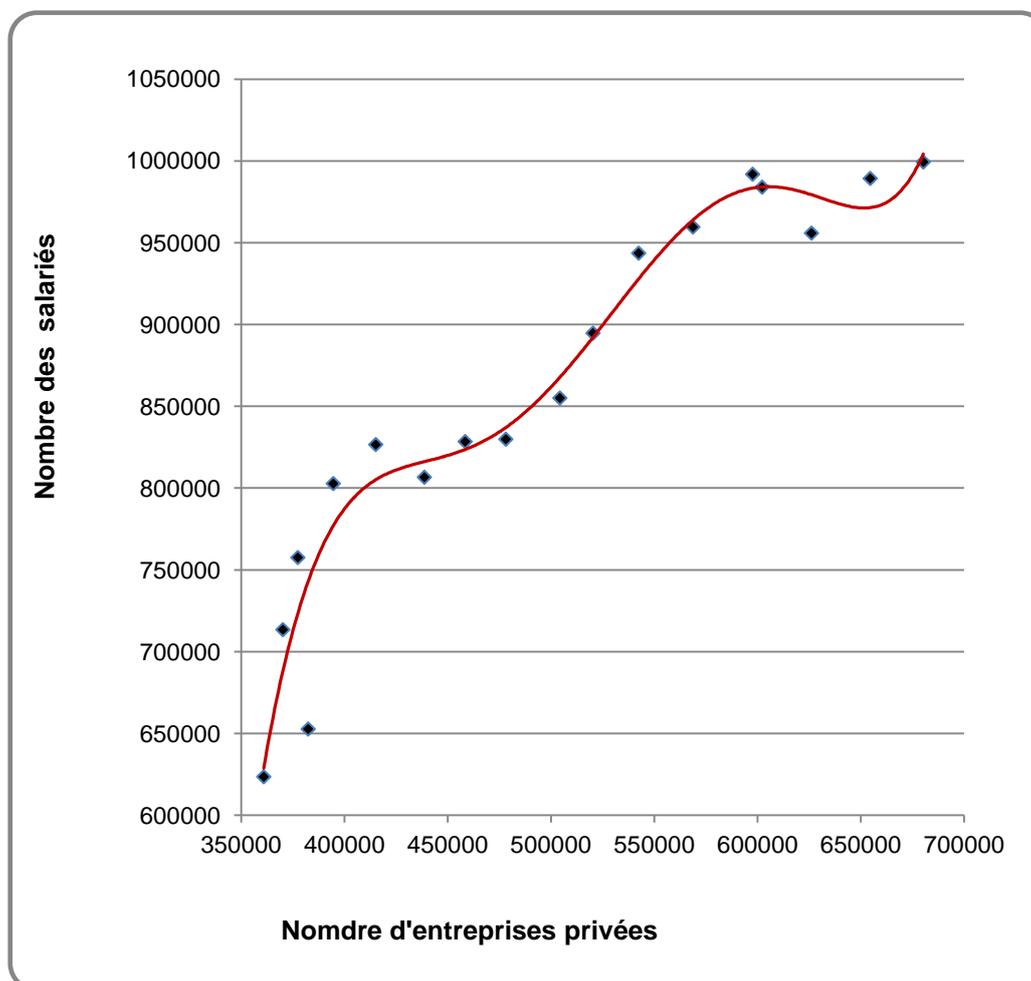


Source : INS, Répertoire National des Entreprises, 2014

Plusieurs facteurs ont été à l'origine du ralentissement de la création d'emploi salarié dans le secteur privé durant la dernière période. D'une part, l'instabilité sociale, politique et économique en plus de l'insécurité ont donné lieu à un environnement défavorable à l'investissement national et étranger. D'autre part, l'accroissement négligeable des richesses créées a constitué une contrainte à la création d'emplois.

### 3.4.2 Ralentissement de l'emploi salarié malgré l'augmentation du nombre des entreprises

Figure 14 : Evolution du nombre des salariés et celui des entreprises

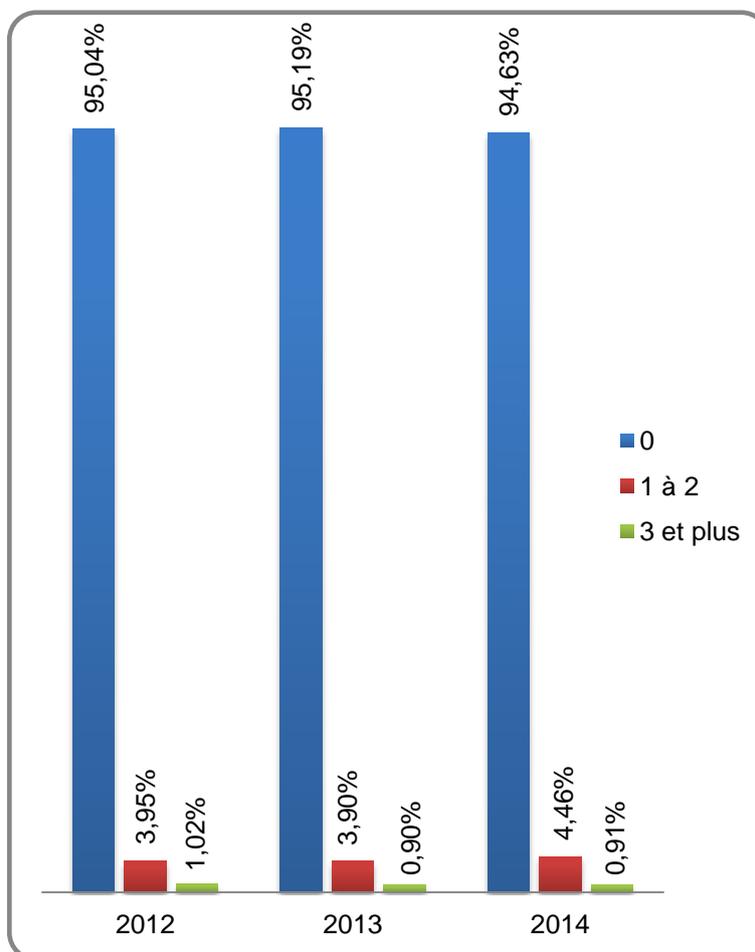


Source : INS, Répertoire National des Entreprises, 2014

Selon la figure ci-dessus, nous constatons qu'au cours de la période 1997-2014, le nombre d'entreprises privées et le nombre de salariés ont augmenté respectivement de 88,5% et de 60,2%. En effet, le nombre d'entreprises a passé de 360 871 entreprises en 1997 à 680 241 en 2014, et celui de salariés a passé de 623 630 salariés en 1997 à 999 425 en 2014. Néanmoins, l'année 2012 a connu une diminution du nombre de salariés malgré l'augmentation des entreprises. Ceci s'explique par le fait que la majorité des entreprises qui ont été créées avaient le caractère d'entreprise individuelle à zéro salarié comme le montre la figure 15. En effet, la part des entreprises créées à zéro salarié durant les années 2012, 2013 et 2014 est d'environ 95% du total des entreprises fondées. 4% de ces dernières

représentent les entreprises employant un ou deux salariés. Les entreprises nouvellement créées, employant plus de trois salariés ne représentent que 1% du total des entreprises créées.

**Figure 15 : Evolution des entrées d'entreprises privées selon la tranche de salariés (en %)**



Source : INS, Répertoire National des Entreprises, 2014

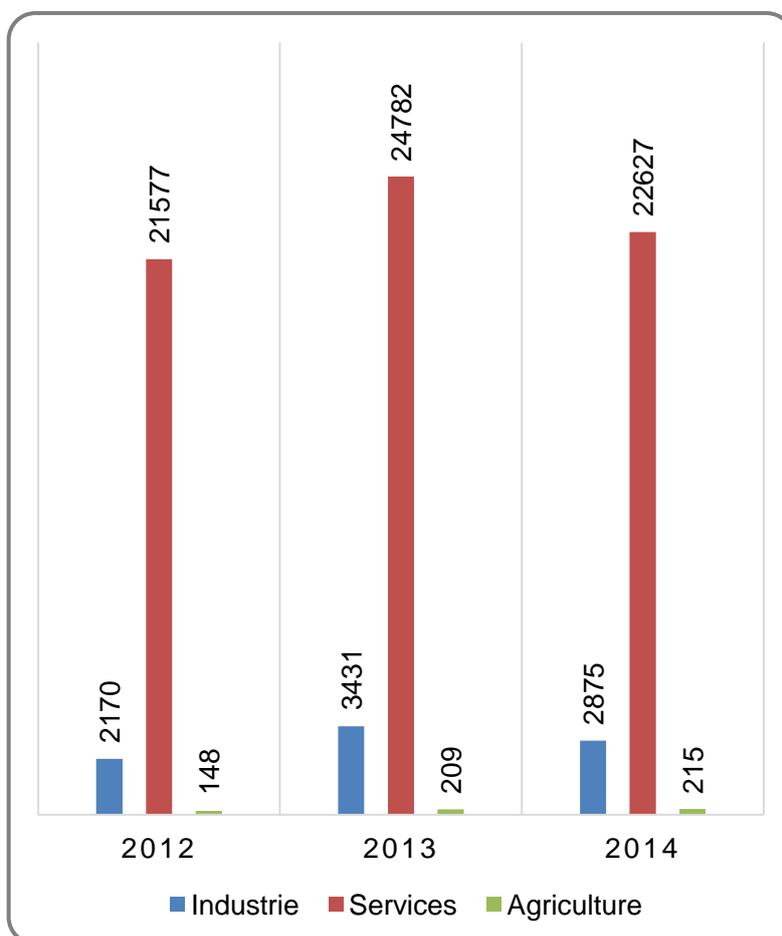
Quant à l'évolution globale du nombre total d'entreprises entre 1997 et 2014, elle a augmenté et elle s'est élevée à 88% en passant de 360871 entreprises en 1997 à 680241 entreprises en 2014 entreprises. 98% des entreprises sont tunisiennes, le reste représente les entreprises étrangères.

### 3.4.3 Depuis 2011, la création d'entreprises se fait essentiellement dans les services

Comme le montre la figure 16, la création nette d'entreprises s'est concentrée dans le secteur des services. Le nombre d'entreprises créées dans le secteur tertiaire est

sept fois celui créées dans le secteur industriel et environ cent fois les entreprises fondées dans le secteur agricole.

**Figure 16 : Evolution de la création nette d'entreprises par secteur d'activité**



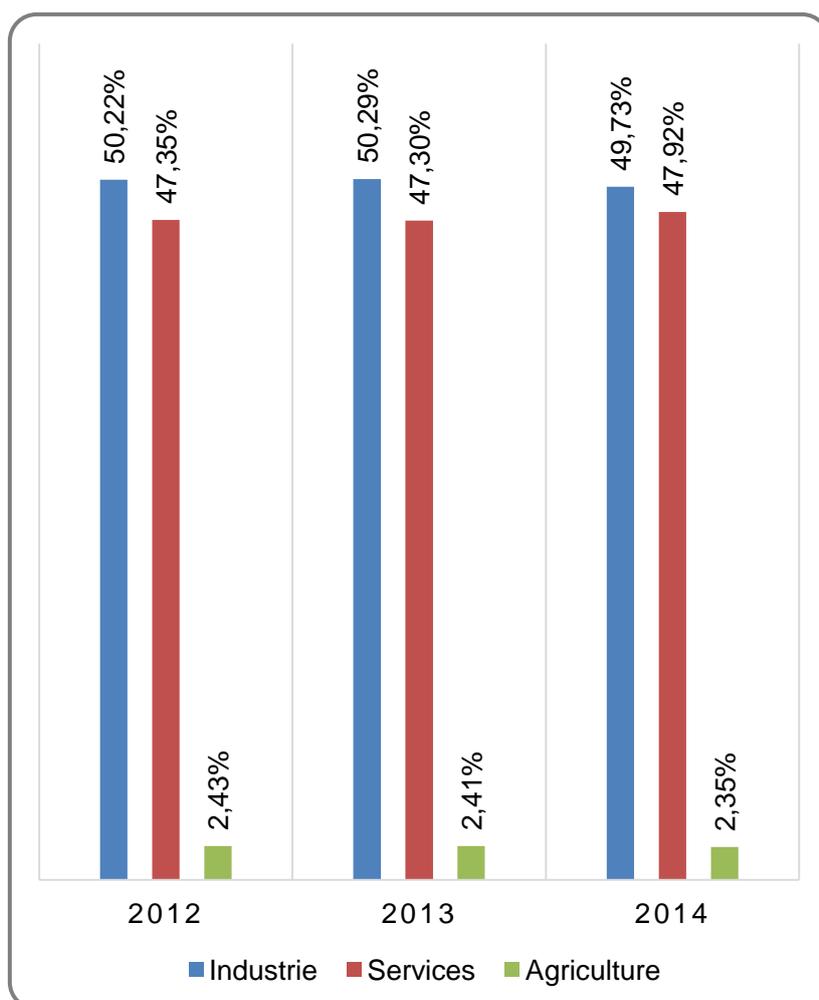
Source : INS, Répertoire National des Entreprises, 2014

#### *3.4.4 En termes d'emplois, secteur industriel leader, le secteur des services doit mobiliser davantage l'emploi des salariés*

L'étude de l'évolution de la structure de l'emploi salarié par secteur d'activité entre 2012 et 2014 montre que le secteur industriel et tertiaire accaparent les parts les plus élevées de l'emploi salarié. Ces parts étaient de 50,22% et 47,35% en 2012 et ont atteint 49,73% et 47,92% en 2014 respectivement. Par ailleurs, le secteur agricole emploie en moyenne 2.4% du nombre total de salariés au cours de cette période. La légère diminution qu'a connue la part du secteur industriel (qui s'explique par la baisse du nombre de salariés dans le secteur textile, habillement et cuir d'environ 11000 entre 2012 et 2014) et agricole dans l'emploi salarié s'est réalisée au profit du secteur des services. Le transfert de la main d'œuvre ainsi effectué se justifie par le développement de certains services tels que le commerce, la réparation

d'automobile et d'articles domestiques (entre 2012 et 2014, 11392 nouveaux salariés ont été embauchés), l'enseignement et la santé (6558 nouveaux salariés ont été recrutés), les services administratifs et de soutien (6394 nouveaux salariés ont été employés), etc. D'ailleurs, ce secteur est prêt à mobiliser davantage des salariés du fait que la productivité dans ce secteur croît à un rythme moins important que celui de la demande adressée.

**Figure 17 : Evolution de la structure de l'emploi salariés par secteur d'activité**



Source : INS, Répertoire National des Entreprises, 2014

#### 4. Déséquilibre structurel du marché du travail en Tunisie

##### 4.1 Un taux de chômage élevé

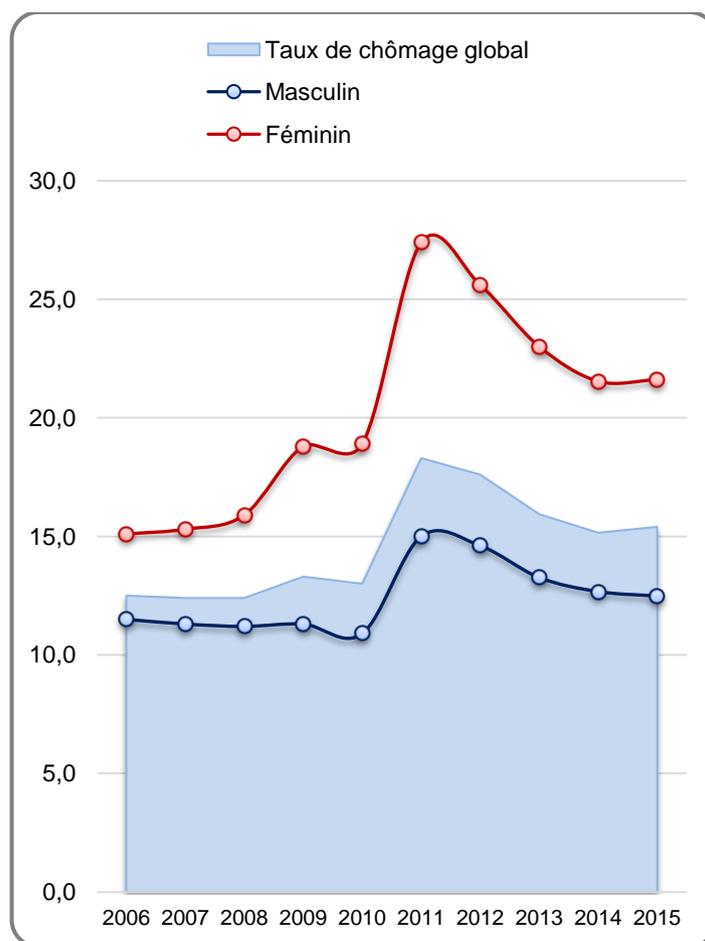
Jusqu'à la fin de l'année 2015, le marché du travail en Tunisie souffre d'un déséquilibre structurel qui a duré sous l'effet du ralentissement de l'activité économique.

L'écart entre l'offre et la demande de travail (la population active est estimée à 3,991 millions et la population active occupée est estimée à 3,398 millions), donne un taux de chômage global de 15,4% au quatrième trimestre de 2015 (le nombre de chômeurs est égal à 605.4 milles).

Un chômage structurel important coexiste souvent avec des emplois vacants, parce que les chômeurs ne possèdent pas les qualifications requises pour les emplois créés.

Ce phénomène conduit à penser qu'aujourd'hui, le chômage n'est pas seulement dû à l'insuffisance de la croissance, mais que ses origines sont principalement structurelles. Ses causes ne sont plus seulement à rechercher dans un ralentissement de l'activité économique, mais principalement dans l'adéquation du produit du système éducatif et les besoins des entreprises. Néanmoins, à côté du chômage structurel, nous sommes aussi dans un contexte de chômage involontaire.

**Figure 18: Evolution du taux de chômage global et selon le sexe entre 2006 et 2015**



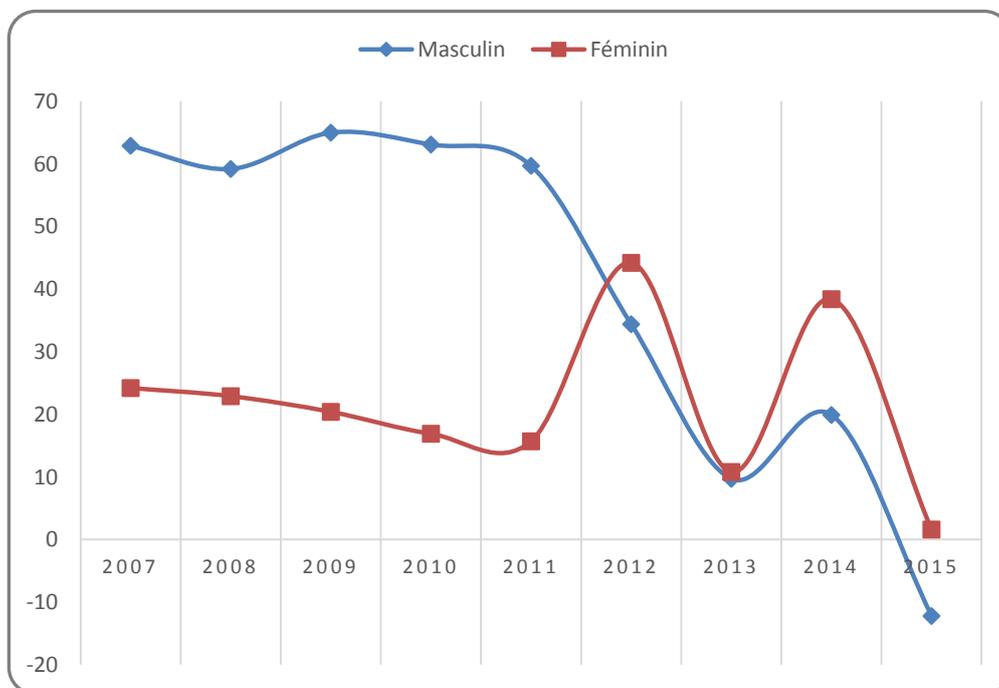
Source : INS

Selon les statistiques de l'INS, le taux de chômage avait une tendance à la hausse au cours de la période 2006-2010 ; il a fortement augmenté en 2011 pour diminuer depuis sans pour autant revenir à son niveau initial.

#### 4.2 Le chômage affecte davantage les femmes

En Tunisie, l'égalité des chances face à l'emploi entre les hommes et les femmes est loin d'être atteinte. Bien qu'elles réussissent mieux leurs études que les hommes, les femmes trouvent plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail. Les chiffres montrent que les femmes sont davantage touchées par le chômage : 21,6% contre 12,5% pour les hommes. Depuis 2008, l'écart du taux de chômage entre les deux sexes s'est progressivement accentué pour atteindre 12,4 points en 2011. Il était de 4 points seulement en 2006 et il s'établit à 9.1 points en 2015. Plusieurs facteurs sont liés à l'accroissement du chômage des femmes tels que l'augmentation du nombre des femmes dans la population active (figure 19), la faible demande de la main d'œuvre féminine éduquée dans le secteur privé, la faible mobilité géographique des femmes pour rechercher des opportunités d'embauches dans les régions développées, etc...

**Figure 19 : Accroissement de la population active par sexe entre 2007 et 2015 (en %)**



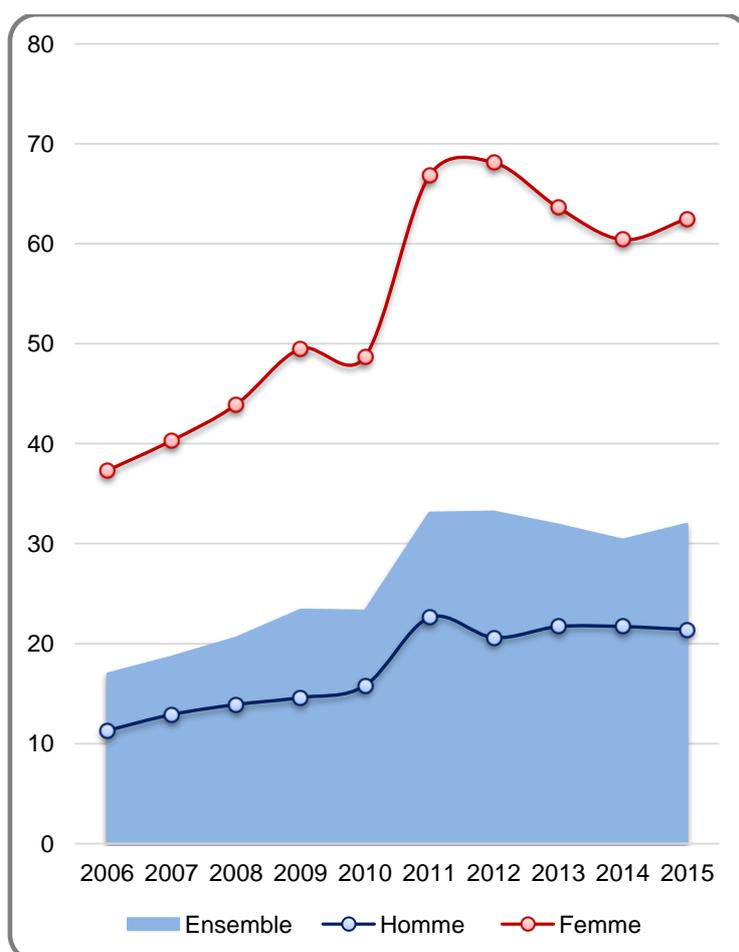
Source : INS

### 4.3 Les diplômés de l'enseignement supérieur sont sévèrement exposés au chômage

A la fin de l'année 2015, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 32%, affectant toujours les femmes plus que les hommes. Leur taux de chômage atteint est presque le double de celui des hommes, soit 41,4% contre 21,4%.

L'augmentation du taux de chômage des diplômés ne s'explique pas seulement par l'accroissement de la part des diplômés dans la population active. Mais aussi, par la pénurie des emplois qualifiés et l'incapacité du système productif à réaliser la transformation structurelle lui permettant d'absorber les nouveaux entrants. De ce fait, le diplôme ne devient qu'un critère de sélection et non une garantie d'embauche. Face à cette crise d'emploi, la majorité des jeunes tunisiens considère que l'investissement dans l'éducation est devenu non rentable.

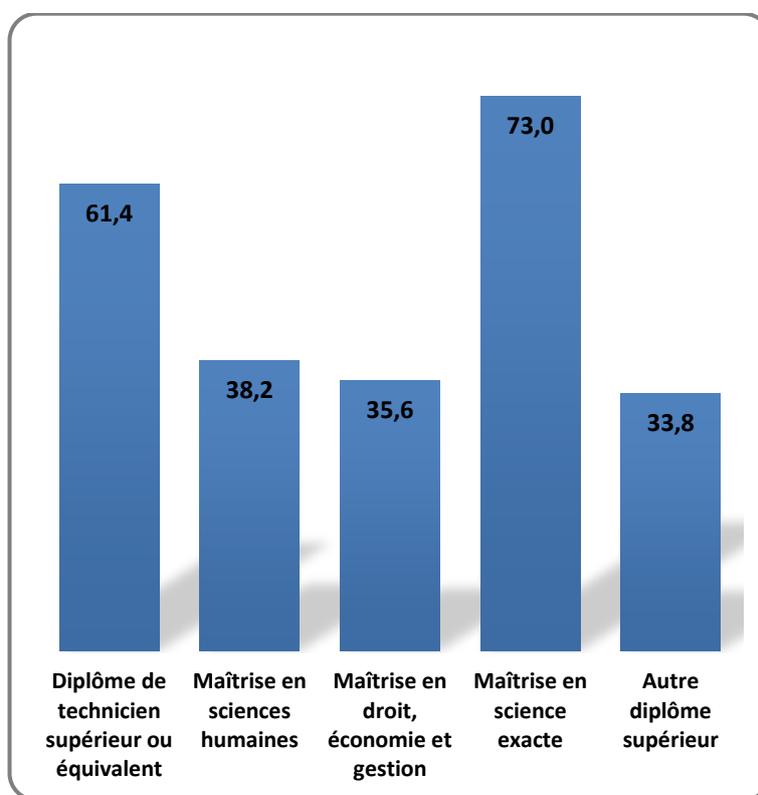
**Figure 20 : Taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur par genre entre 2006 et 2015**



Source : INS

D'après les statistiques de l'INS, tous les diplômés ne sont pas logés à la même enseigne. En effet, le nombre des chômeurs varie en fonction de la spécialisation et du niveau d'étude comme le montre la figure 21. Les diplômés les plus touchés par le chômage sont les maîtres en sciences exactes et humaines et les techniciens supérieurs. Le nombre des chômeurs maîtres en sciences exactes a atteint 73000 tandis que celui en sciences humaines s'est élevé à environ 38200 chômeurs.

**Figure 21 : Répartition du nombre de chômeurs par nature de diplôme  
(en milliers)**



Source : INS

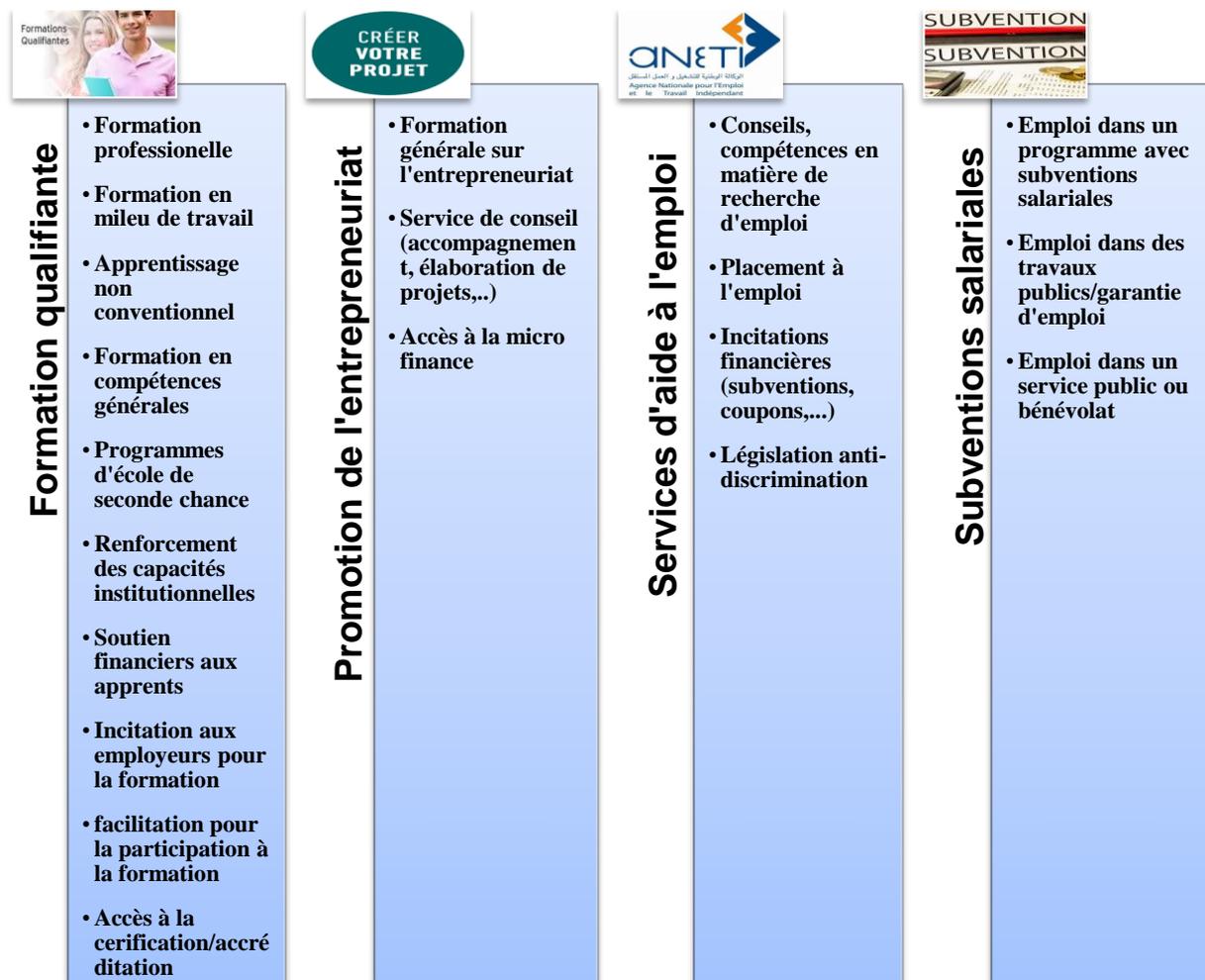
La montée tendancielle du chômage des diplômés notamment ceux ayant ces spécialités résulte du fait que ces diplômés estiment décrocher des emplois dans le secteur public, un secteur déjà saturé où l'accès se fait par un concours avec un nombre faible de postes ouverts.

## **5. Intervention de l'Etat en matière de politiques d'emploi**

En raison de l'allongement de la scolarité, de l'augmentation de la part des femmes dans la population active, de la montée du chômage des jeunes diplômés et de

l'émergence d'une période d'entrée dans la vie active faite d'emplois précaires, la jeunesse est devenue une préoccupation majeure des pouvoirs publics. L'action de l'Etat en matière de politiques de lutte contre le chômage des jeunes se définit comme l'ensemble des mesures touchant à la fois l'offre et la demande de travail. Les mesures en faveur de l'offre de travail se traduisent par l'adaptation de la formation des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises par des cycles de formations courts. Du côté de la demande de travail, l'Etat a toujours cherché à baisser le coût du travail en allégeant les charges sociales et en participant à la rémunération afin d'inciter les entreprises à recruter les jeunes diplômés. Ainsi, l'objectif de ces mesures est de faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle par le biais d'un travail décent. Les différents domaines d'intervention de l'Etat en matière de politique d'emploi sont récapitulés dans la figure suivante :

**Figure 22 : Les différents domaines d'intervention en matière d'appui à l'emploi**



Source : Inventaire de l'emploi des jeunes en Tunisie, 2014 (BIT, ONEQ)

Selon le rapport du BIT (2014)<sup>3</sup> « Inventaire de l'emploi des jeunes en Tunisie : trente ans de politique de l'emploi », la formation en compétence générale est le programme le plus suivi par les jeunes (70% du nombre total des jeunes). La promotion de l'entrepreneuriat est suivie par 60% des jeunes, tandis que pour les services d'aides à l'emploi 50% des jeunes ont recours aux bureaux d'emploi pour la recherche d'un emploi. Quant à l'intervention en matière d'emplois subventionnés, les jeunes bénéficiaires ne représentent que 12% du nombre total des bénéficiaires<sup>4</sup>. L'efficacité des programmes de la politique de l'emploi dans la réduction du chômage des jeunes est mesurée par le taux d'intégration (la part de bénéficiaires recrutés au terme du programme par rapport au nombre total de bénéficiaires). Selon les statistiques de l'ANETI, tous programmes d'emploi confondus, le taux d'intégration était de 42 % 18 mois après la fin du programme, alors qu'il n'était que de 20 % six mois plus tôt (ONEQ, 2012). En 2012, 74120 contrats ont été conclus, tous programmes confondus, dont 65 % avec des femmes, ce qui reflète le pourcentage élevé des femmes chômeurs parmi les diplômés universitaires.

Malgré les bonnes performances réalisées par les programmes de la politique de l'emploi de l'insertion des jeunes, l'Etat doit déployer plus d'efforts afin de réduire le taux de chômage des jeunes qui est de 30% dont 48% sont des jeunes femmes. La politique la plus efficace pour réduire le chômage, d'après l'expérience des pays développés, est la promotion de la création des entreprises, surtout dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique. Ainsi, l'Etat, à travers ses politiques, doit stimuler l'esprit entrepreneurial chez le jeune tunisien et surtout chez la femme première victime du chômage et de l'exclusion sociale.

## **6. Efficacité du marché du travail**

L'efficacité du marché du travail qui reflète son bon fonctionnement, peut être mesurée à l'aide de quelques indicateurs. Selon le dernier rapport annuel sur la compétitivité mondiale 2014-2015, les indicateurs de mesure de l'efficacité du fonctionnement du marché du travail de 148 pays sont présentés dans le tableau 1. Les indicateurs utilisés concernent essentiellement les aspects du code du travail. Ce rapport montre que la Tunisie est très mal classée. Le marché du travail souffre

---

<sup>3</sup> Résultat de l'Enquête sur la Transition vers la Vie Active auprès des jeunes (ETVA, 2014), réalisée auprès de 3000 jeunes âgés entre 15 et 29 ans dans la cadre du projet « Work4Youth » de l'OIT.

<sup>4</sup> Le Total n'est pas égal à 100%, parce que le jeune peut participer à plus d'un programme d'emploi.

de problèmes structurels. Par exemple, le rang de la Tunisie en matière de flexibilité de fixation des salaires, de rémunération et de productivité et de rigidité de licenciement sont 119, 52 et 97 respectivement.

**Tableau 1** : Efficacité du marché du travail de la Tunisie, rang parmi 148 pays selon le rapport de la compétitivité mondiale 2014-2015

<b>Les indicateurs</b>	<b>Rang en 2015</b>
La coopération dans les relations main d'œuvre-employeur	118
Flexibilité de fixation des salaires	119
Pratiques d'embauche et de licenciement	97
Coûts de licenciement	52
Effet de la fiscalité sur les incitations au travail	71
Rémunération et productivité	97
Le recours à la gestion professionnelle	94
Capacité du pays à retenir des talents	95
Capacité du pays à attirer les talents	104
Rapport femmes/hommes dans la population active	134

*Source: WEF, World Competitiveness Report 2015*

Par ailleurs, la Tunisie se positionne à la 71<sup>ème</sup> place en matière d'effet de la fiscalité sur les incitations au travail. La fiscalité pénalise l'emploi par le poids important des cotisations sociales (les taxes et contributions sur salaire en pourcentage du revenu de l'entreprise atteignent 25,2%). Par ailleurs, selon le critère rapport femmes/hommes dans la population active, la Tunisie a le plus faible rapport puisqu'elle est classée 134 sur 148 pays.

## Conclusion

Le bilan du marché du travail en Tunisie à la fin de l'année 2015 a montré que la situation sur le marché du travail présente les caractéristiques suivantes :

- Un marché du travail en déséquilibre structurel ;
- 3,991 mille personnes sont actives dont 3,386 milles sont en emplois et 604.8 milles sont au chômage ;
- 242 000 chômeurs de l'enseignement supérieur ;
- Un taux de chômage élevé de 15,2% ;
- Un taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans de 31% en 2015 ;
- Un taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est égal à 32% ;
- Une faible participation des femmes dans le marché du travail : 26% ;
- Un écart significatif entre le nombre d'emplois créé et la demande additionnelle ;
- La création d'emploi est très lente.

En outre, en 2014, le nombre de salariés dans le secteur privé a atteint 999425 salariés. Ce nombre est réparti entre les secteurs d'activités comme suit : 497060 dans l'industrie, 478889 dans les services et 23477 dans l'agriculture. L'analyse de l'évolution de l'emploi salarié, entre 2012 et 2014, montre une faible augmentation du nombre de salariés d'environ 43485 soit 4,5%.

Cette faible augmentation s'explique par la baisse de l'emploi salarié dans l'industrie et l'agriculture d'une part, et par une légère augmentation du nombre de salariés dans le secteur de services. Ce dernier secteur a réalisé au cours de cette période une création nette d'entreprises largement supérieure à celle dans les deux autres secteurs. Elle s'élève à 68986 entreprises contre 8476 entreprises dans le secteur industriel et 572 entreprises dans le secteur agricole. 95% de ces entreprises créées n'emploient pas de salariés, un autre facteur explicatif du faible accroissement du nombre de salariés dans le secteur privé. Ainsi, la création d'emplois par le secteur privé demeure insuffisante pour rééquilibrer le marché de l'emploi. Dans ce cas, il est recommandé de stimuler l'entrepreneuriat, ce qui favorise la création d'entreprises et par conséquent, stimule l'investissement et l'emploi. La promotion de

l'entrepreneuriat passe par l'amélioration des moyens de financement et le climat des affaires (procédures, autorisation, accès aux activités...). De plus, il faut mettre en place un cadre réglementaire qui stimule tous types d'entrepreneuriat - jeunes auto-entrepreneurs mais aussi filiales, co-entreprises, les alliances tout en permettant aux entreprises de bénéficier d'effets de synergie, d'économie d'échelle, d'économie de gammes, d'économie d'achats... et par la même améliorer leur compétitivité et leurs capacités de création d'emplois. Ce sont les activités à très faible contenu en emplois - unités de production sans salariés - qui progressent le plus. D'où l'urgence de mesures de promotion de l'entrepreneuriat et de création d'entreprises par les activités structurées (en particulier dans les services).

Parallèlement, afin d'encourager l'emploi en diminuant l'incertitude pour les employeurs tout en assurant la sécurité pour le salarié, la mise en place d'un contrat de travail unique : après la période de stage, octroyer à tous les employés la sécurité du CDI (Contrat à Durée Indéterminée) : droit à une prime de licenciement dont le montant est lié à la période d'activité dans l'entreprise et mentionné dans le contrat. En contrepartie, il est recommandé de réformer les lois afin de faciliter le licenciement en période de mauvaise conjoncture (la flexibilité de travail).